

# EXAMEN AU CAS PAR CAS – DOCUMENT D'URBANISME ÉLABORATION ET PROCEDURES D'ÉVOLUTION

Ce formulaire a été conçu pour vous aider dans la transmission des informations nécessaires à l'examen au cas par cas de votre projet de document d'urbanisme telles que mentionnées à l'article R104-30 du code de l'urbanisme. Il peut être utilisé pour l'ensemble des procédures concernées par l'examen au cas par cas : élaboration, révision, modification ou déclaration de projet. Les réponses à apporter doivent être adaptées en fonction de la nature de votre projet, à partir des connaissances dont vous disposez.

En application de l'article R122-18 II du code de l'environnement, ces informations sont mises en ligne sur notre site internet.

**Ce formulaire doit être accompagné de tous les documents justificatifs permettant à l'autorité environnementale de comprendre votre projet, de connaître son environnement humain et naturel et d'évaluer les enjeux environnementaux (projet de règlement et de zonage, projet d'OAP,...), à transmettre en annexe.**

Les liens Internet sont donnés à titre indicatif

## 1. Intitulé de votre projet et son état d'avancement

1.1 Renseignements généraux	
Quelle procédure souhaitez-vous réaliser ?	Quelle(s) est (sont) la (les) commune(s) concernée(s) par votre projet ?
Précisez l'intitulé précis de la procédure engagée : – PLU ou carte communale ? – élaboration, révision, modification, mise en compatibilité, etc ?	Modification du PLU de la commune de Montailleur.

1.2 En cas d'élaboration ou de révision générale de PLU ou PLUi :	
Le cas échéant, quelle est la date de débat de votre PADD ?	Non concerné
De même, connaissez-vous la date prévisionnelle de l'arrêt de votre projet ?	Non concerné

## 2. Coordonnées

2.1 Identification de la personne publique responsable	
Qui est la personne publique responsable ?	Commune de Montailleur
Coordonnées pour les échanges administratifs : adresse, téléphone, courriel ?	Mairie de Montailleur 440 rue du Chef-lieu 73460 MONTAILLEUR Tel. : 04 79 31 44 56 Mail : <a href="mailto:mairie@montailleur.fr">mairie@montailleur.fr</a>

NB : Vous indiquerez également en annexe 1 les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrions joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.

### 3. Caractéristiques générales de votre projet

3.1 Votre territoire est-il actuellement couvert par un SCoT ?		
Oui	Non	<p><i>Si oui, indiquez la date d'approbation du document et précisez si une procédure de révision du SCoT est en cours</i>  <i>Si non, indiquez si un projet de SCoT est en cours</i></p> <p>OUI, SCOT Arlysère approuvé le 9 mai 2012.</p>

3.2 Votre territoire est-il actuellement couvert par un PLU ou une carte communale ?		
Oui	Non	<p><i>Si oui, précisez sa date d'approbation et s'il a fait l'objet ou non d'une évaluation environnementale</i>  <i>Si votre projet concerne une révision allégée ou une modification de ce document d'urbanisme, précisez quelle est la nature des évolutions et joignez en annexe les documents actuels (plan de zonage et règlement AVANT et APRÈS évolution)</i></p> <p>Le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Montailleux a été approuvé le 1<sup>er</sup> février 2013. Il n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale. La présente modification est la deuxième.</p> <p>L'évolution porte sur le plan de zonage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• secteur de Montailloset : sortir une parcelle de la zone 1AU et la rattacher à la zone Ah contigüe, pour faciliter l'urbanisation de la zone 1AU (incidence sur l'OAP),</li> <li>• secteur du Crêt : créer un secteur Agricole dans lequel les constructions sont autorisées, pour permettre la construction d'un abri à chevaux,</li> <li>• secteur du Château : étendre la zone Ah, de façon à permettre la réalisation d'une annexe à l'habitation étant donné que la limite passe au ras de celle-ci,</li> <li>• secteur de Fournieux : redéfinir la zone 1AU, pour faciliter une opération (incidence sur l'OAP),</li> <li>• secteur du Chef-lieu : supprimer de l'emplacement réservé n°5,</li> <li>• secteur du Chef-lieu : étendre la zone Agricole, pour permettre le développement de l'exploitation agricole en place</li> <li>• secteur du Chef-lieu : créer un secteur à destination de loisirs pour installer un terrain multisports.</li> </ul> <p>Voir Notice de la modification en pièce jointe pour les extraits du zonage et des OAP avant et après procédure.</p>

3.3 Quelles sont les caractéristiques générales de votre territoire ?	
Au dernier recensement général, quel est le nombre d'habitants (données INSEE) ?	679 habitants en 2018 selon l'INSEE
Quelle est la superficie de votre ou de vos communes ?	1 523 ha
Dans le cadre d'une procédure d'évolution, quelle est la superficie du territoire concernée par votre projet ?	Environ 1,5 ha.
Si le territoire dispose déjà d'un document d'urbanisme, indiquez la répartition actuelle des zones urbaines, à urbaniser et non urbanisées en distinguant, pour les POS et PLU, les zones agricoles et naturelles. <b>Annexe à joindre</b> : document graphique du plan en vigueur ou du projet	<p><i>Indiquez les données en surface ou en pourcentage</i></p> <p>Voir le tableau des surfaces dans la notice.</p>

### 3.4 Quelles sont les grandes orientations d'aménagement de votre document d'urbanisme ?

**Annexe à joindre :** pour une élaboration ou une révision générale de PLU communal ou intercommunal, joindre votre projet de PADD débattu par le conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale) ; pour les autres procédures d'évolution, joindre les documents du PLU approuvé (PADD, zonage, règlement...)

Les principales orientations du PADD du PLU de 2013 sont les suivantes :

- Promouvoir une croissance démographique équilibrée
- Instiller une urbanisation plus dense et diversifiée
- La cohérence entre développement urbain et fonctionnement du territoire
- La centralité du Chef-lieu
- Assurer la cohérence entre réseaux et développement urbain
- Le maintien de l'activité économique hôtelière
- L'émergence d'un pôle économique Grésy - Montailleux
- Préserver le grand paysage
- Préserver le patrimoine bâti et s'en inspirer

### 3.5 Quels sont les objectifs de votre projet ? Dans quel contexte s'inscrit-il ?

**Annexe à joindre :** délibération engageant la procédure

Par exemple :

- de manière générale (élaboration/révision) : perspectives de développement démographique, économique, touristique, d'équipements publics ou autre selon la nature de votre projet
- de manière plus ciblée (élaboration/révision et procédure d'évolution ponctuelle) : ouverture et/ou fermeture à l'urbanisation de certains secteurs, réduction d'une zone agricole, d'une zone naturelle, d'un espace boisé classé ou autre, création d'une UTN, autre (précisez notamment l'objectif de la déclaration de projet ou de la modification) ?

Les évolutions du PLU ont pour objectifs de

- secteur de Montailloset : faciliter l'urbanisation d'une zone 1AUa en sortant une parcelle dépendant d'un jardin d'agrément et en la reclassant en zone Ah
- secteur du Crêt : autoriser la construction d'un bâtiment agricole par création d'une zone A sur la zone Aa
- secteur du Château : faciliter la réalisation d'une annexe dans un jardin attenant à une habitation, en reclassant une partie du jardin en zone Ah au lieu de A
- secteur de Fournieux : faciliter l'urbanisation d'une zone AU en reclassant une parcelle bâtie en zone UA au lieu de 1AUa.
- secteur du Chef-lieu : supprimer l'emplacement réservé n°5 qui n'a plus lieu d'être, étendre la zone Agricole pour permettre de développer l'activité de l'exploitation en place et aménager un espace de loisirs, avec le passage d'un secteur N en NL à proximité du centre du village.

### 3.6 Votre projet concerne-t-il la création d'une Unité touristique nouvelle (UTN) ?

Oui	Non	Si oui, précisez les caractéristiques de cette UTN en application de l'article R122-8 du code de l'urbanisme (description de la nature du projet et de ses dimensions avec, le cas échéant, la surface de plancher crée)

### 3.7 Votre projet est-il en lien avec d'autres procédures ?

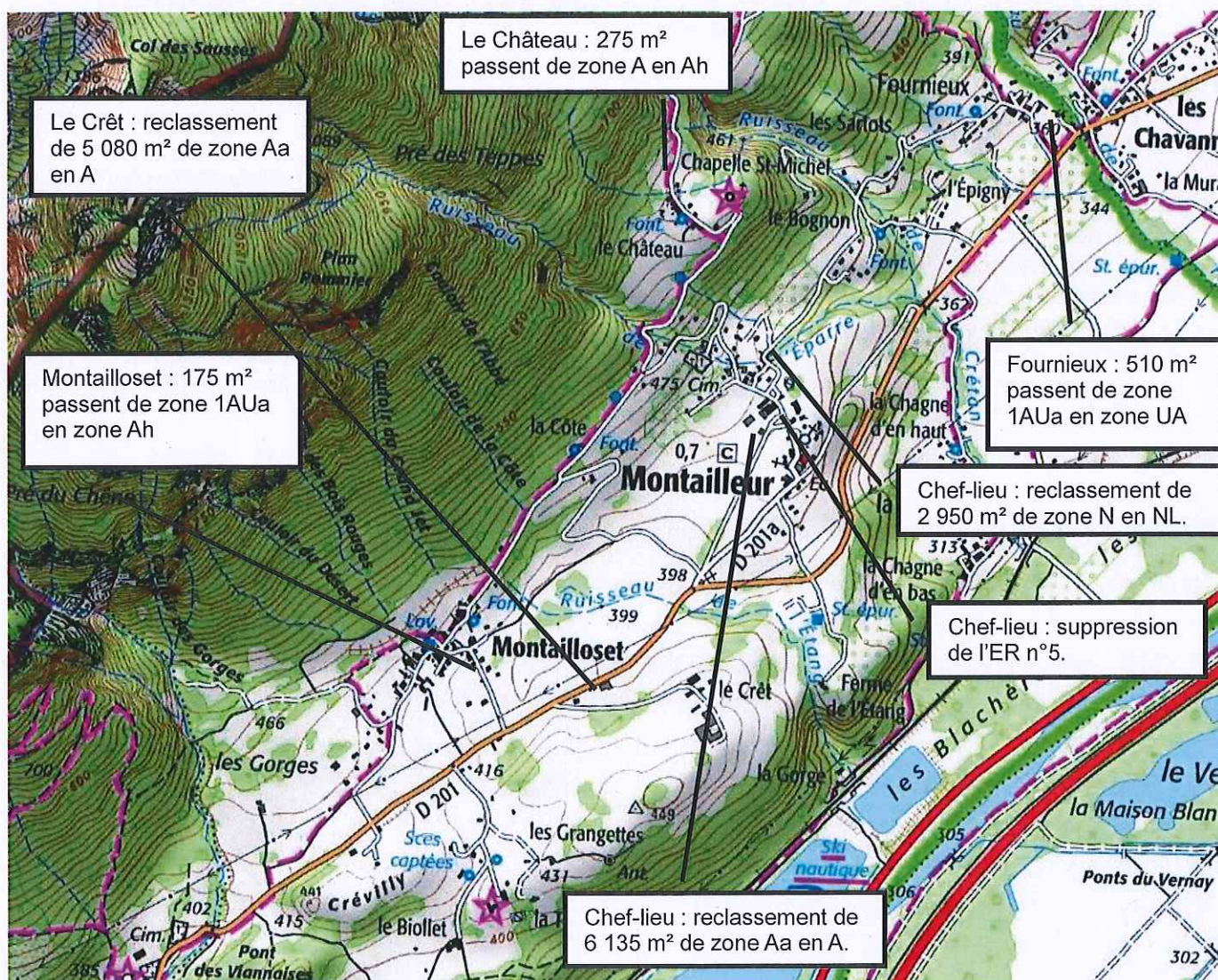
	oui	non	Le cas échéant, précisez :
Sera-t-il soumis à d'autre(s) type(s) de procédure(s) ou consultation(s) réglementaire(s) :		X	Par exemple : avis de la Commission départementale de consommation des espaces agricoles, du Comité de massif, dérogation au titre de l'article L122-2 du code de l'urbanisme dans sa version antérieure au 27 mars 2014 pour les procédures concernées.
Fera-t-il l'objet d'une enquête publique conjointe avec une (ou plusieurs) autre(s) procédure(s) ?		X	Par exemple : procédure d'AVAP, zonage d'assainissement ou pluvial, etc ?

3.8 Quel est le contexte de votre projet ? Est-il concerné par...			
	oui	non	Le cas échéant, précisez
Les dispositions de la loi Montagne ?	X		Commune soumise partiellement à la loi montagne
Les dispositions de la loi Littoral concernant les grands lacs (Auvergne Rhône-Alpes) ?		X	
Un (ou plusieurs) schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) ou schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ?	X		SDAGE Rhône Méditerranée
Autres : Appartenance de votre commune à une communauté de communes ou un pays, une agglomération, un parc naturel régional...	X		La commune de Montailleur appartient à la Communauté d'Agglomération Arlysère et au Parc Naturel Régional du Massif des Bauges

3.9 Dans le cadre d'une procédure d'évolution portant sur un secteur précis (déclaration de projet / modification / révision allégée), précisez le secteur concerné par le projet ?  
Annexe(s) à joindre : Plan de situation permettant de localiser le projet au sein de la commune + plan de situation zoomé sur le secteur projet (ex : plan de zonage) + le règlement associé à cette zone

Les évolutions du zonage portent sur les secteurs

- de Montailloset
- du crêt
- du Château
- de Fournieux et
- du Chef-lieu



Source : <http://www.geoportail-des-savoie.org/>

## 4. Sensibilité environnementale du territoire concerné par la procédure et impacts potentiels du projet sur l'environnement et la santé humaine

4.1 Présentation de votre projet	
<p>À quel type de commune appartenez-vous ? Sélectionnez dans la liste ci-contre</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Commune de centralité urbaine</b></li> <li>• Commune péri-urbaine de première couronne</li> <li>• Commune péri-urbaine éloignée</li> <li>• Pôle de vie au sein d'un espace péri-urbain</li> <li>• Pôle rural ou centre-bourg dans un espace rural</li> <li>• Commune rurale</li> </ul> <p>Commune rurale.</p>
4.1.1 Si votre projet permet la création de logements, précisez :	
<p>Sur les 10 dernières années, quelle est la tendance démographique actuelle : augmentation de la population, stagnation, baisse du nombre d'habitants ?</p> <p><a href="http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp">http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp</a></p>	Non concerné
<p>Combien d'habitants supplémentaires votre projet vous permettra-t-il d'accueillir ? À quelle échéance ? Quels besoins en logements cela créera-t-il ?</p> <p>Précisez : Combien de logements en dents creuses, combien en extension de l'enveloppe urbaine ? Combien de logements seront réhabilités ?</p>	Non concerné
<p>Combien de logements vacants avez-vous sur votre (vos) commune(s) ?</p> <p><a href="http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp">http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/default.asp</a></p>	Non concerné
<p>Quel taux de rétention foncière votre projet applique-t-il ? Indiquez le détail du calcul.</p>	<p>Rétention foncière = pourcentage de l'espace qui a une forte probabilité de ne pas être mis sur le marché</p> <p>Non concerné</p>
<p>Quelle est la superficie des zones que vous prévoyez d'ouvrir à l'urbanisation ?</p>	Non concerné
<p>Quelle sera la surface moyenne par logement ?</p>	Non concerné
<p>Par quels moyens prévoyez-vous de maîtriser l'enjeu de consommation d'espace ? Vous pouvez préciser ici (ou en annexe) comment les besoins en logements se traduisent en besoin de foncier sur votre commune et quelles sont les mesures associées de maîtrise de cet enjeu que vous mettez en oeuvre</p>	
<p>Précisez, par exemple, le cas échéant et selon l'état d'avancement de votre projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. les secteurs potentiellement ouverts à l'urbanisation : dents creuses, centre bourg ou centre urbain dense, extension</li> <li>2. la répartition envisagée entre type de logements : logements individuels, logements semi-collectifs, collectifs</li> <li>3. des actions envisagées pour diminuer la vacance des logements ou réhabiliter le parc existant</li> <li>4. les phasages envisagés : zones U, 1AU ou 2AU et les conditions d'ouverture à l'urbanisation</li> <li>5. les objectifs de densité</li> <li>6. la nature des hébergements ou équipements envisagés dans le cadre d'une UTN</li> </ol> <p>Non concerné.</p>	

4.1.2 Si votre projet permet l'implantation d'activités économiques, industrielles ou commerciales, précisez :	
Le cas échéant, cette zone est-elle identifiée dans le SCoT ?	Non concerné
Quelle est la surface des zones d'activités prévues ? S'agit-il d'implantation sur de nouvelles zones ou sur des secteurs déjà ouverts à l'urbanisation ?	Précisez les dimensions du projet (surfaces concernées, ...)
S'il existe déjà une ou des zones d'activités sur votre territoire : <ul style="list-style-type: none"> <li>• quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ?</li> <li>• quel est leur taux d'occupation ?</li> </ul>	Non concerné
S'il existe déjà une ou des zones d'activités à l'échelle de l'intercommunalité et du SCoT: <ul style="list-style-type: none"> <li>• quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ?</li> <li>• quel est leur taux d'occupation ?</li> </ul>	Non concerné
Votre projet permet-il l'ouverture de toute cette surface en une fois ? Si non, prévoit-il un phasage ? Indiquez lequel et comment il s'applique ?	Non concerné
Complétez si nécessaire (ex : projet d'OAP jointe en annexe...)	

4.2 Espaces agricoles, naturels ou forestiers											
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement, les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, quels sont les enjeux identifiés ?								
Des espaces agricoles ?	X		<p><i>Si oui, précisez le type d'agriculture concernée (par exemple : pâturage, maraîchage, verger, céréales, etc.) et indiquez si ces terres font l'objet d'un classement (par exemple SCoT, IGP, AOP, AOC...).</i></p> <p><b>AOC : Chevrotin et Tome des Bauges</b> <b>IGP :</b></p> <table border="1"> <tr><td>Nom de la zone</td></tr> <tr><td>Emmental de Savoie</td></tr> <tr><td>Emmental français Est-Central</td></tr> <tr><td>Gruyère</td></tr> <tr><td>Pommes et poires de Savoie</td></tr> <tr><td>Tomme de Savoie</td></tr> <tr><td>Vin de Pays des Comtés Rhodaniens</td></tr> <tr><td>Vin des Allobroges</td></tr> </table> <p><b>Et Raclette de Savoie</b></p> <p>Réduction de 275 m<sup>2</sup> de la zone A au profit de la zone Ah Réduction de 1,12 ha de la zone Aa au profit de la zone A, pour permettre la construction de bâtiments agricoles ou l'installation de poulaillers mobiles.</p> <p><i>Si votre (vos) commune(s) a (ont) fait l'objet d'un diagnostic agricole, joignez-le en annexe</i></p>	Nom de la zone	Emmental de Savoie	Emmental français Est-Central	Gruyère	Pommes et poires de Savoie	Tomme de Savoie	Vin de Pays des Comtés Rhodaniens	Vin des Allobroges
Nom de la zone											
Emmental de Savoie											
Emmental français Est-Central											
Gruyère											
Pommes et poires de Savoie											
Tomme de Savoie											
Vin de Pays des Comtés Rhodaniens											
Vin des Allobroges											
Des espaces boisés ?	X		<p><i>Si oui, précisez le type d'espace concerné (forêt domaniale, forêts exploitées, forêt de protection, ... ?)</i></p> <p>Réduction de moins de 3 000 m<sup>2</sup> de la forêt de feuillus à proximité du Chef-lieu, en conservant l'essentiel de la ripisylve du ruisseau.</p>								

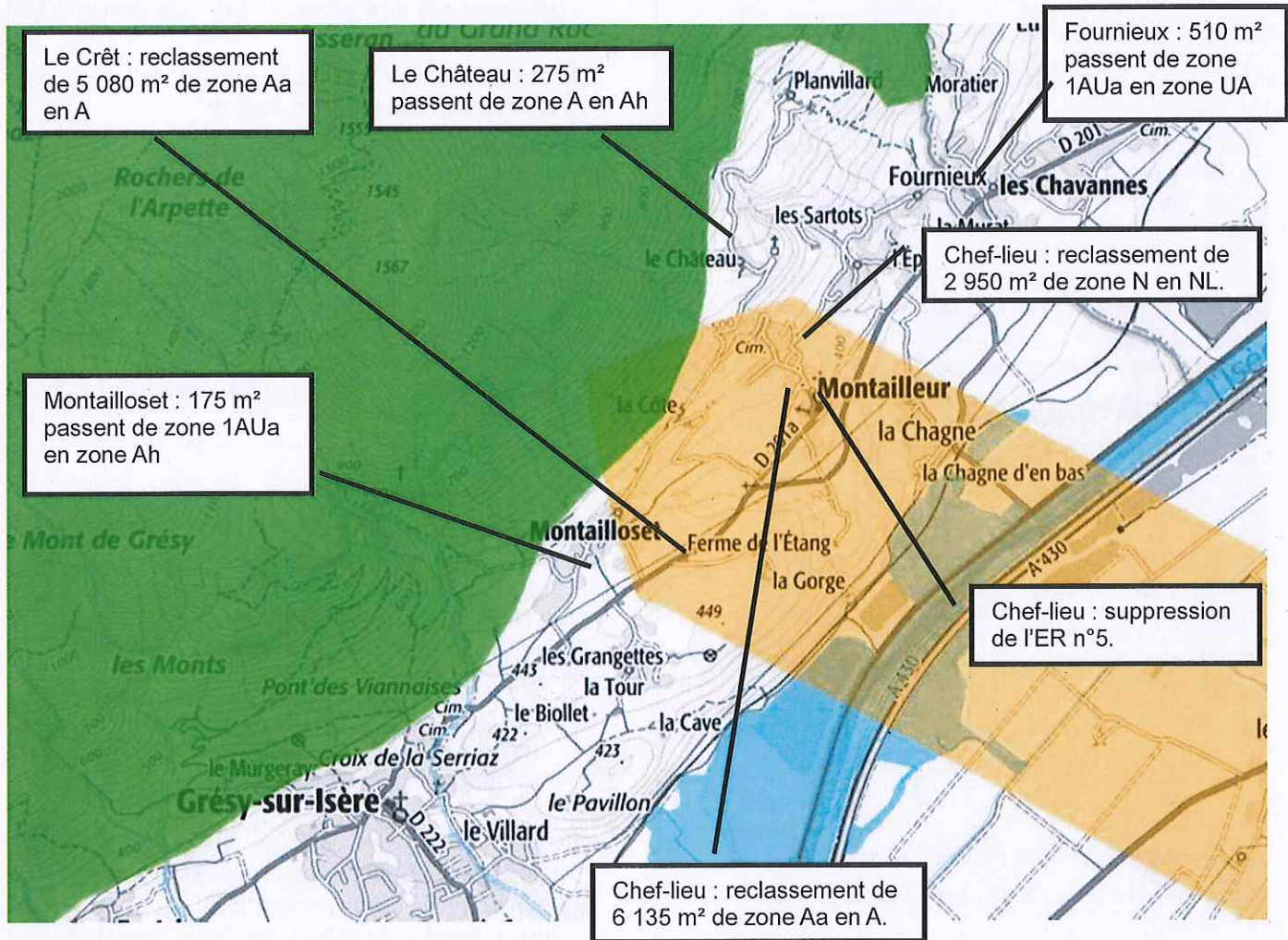
4.2 Espaces agricoles, naturels ou forestiers			
Dans le cadre d'une procédure d'évolution : Des zones identifiées naturelles, forestière ou agricoles protégées au titre d'un document d'urbanisme existant ?	X		<p>Précisez les protections appliquées à ces secteurs (ex : zone A ou N où la constructibilité est encadrée, EBC, mise en œuvre de l'article L151-23 ou de l'article L151-19 du code de l'urbanisme, ...)</p> <p>Extension d'une zone Ah (275 m<sup>2</sup>) par réduction d'une zone A ; extension d'une zone Ah de 175 par réduction d'une zone 1AUa.</p> <p>Réduction de 1,12 ha de la zone Aa au profit de la zone A, pour permettre la construction de bâtiments agricoles ou l'installation de poulaillers mobiles.</p>
Complétez si nécessaire			

4.3 Milieux naturels sensibles et biodiversité			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ?  Et quels sont les enjeux identifiés ?
Une zone Natura 2000 (ZPS, ZSC, SIC) à proximité ? <a href="http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a>	X		<p>Expliquez, par exemple en annexe, si votre projet peut avoir des incidences sur ces sites Natura 2000 ou non et pourquoi.</p> <p>Si vous avez déjà réalisé une évaluation d'incidences Natura 2000, joignez-la en annexe.</p> <p>Zone Natura 2000 « Forêts, Prairies et Habitats Rocheux des Massifs Orientaux des Bauges » au titre de la directive Habitat. Sans enjeux par rapport aux évolutions du PLU.</p>
Un parc naturel national ou régional ?	X		Parc Naturel Régional du Massif des Bauges Sans enjeux vis-à-vis du PLU
Une réserve naturelle nationale ?	X		Réserve biologique du Haut Chéran Sans enjeux par rapport aux évolutions du PLU
Un espace naturel sensible ?		X	
Une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) type I ou II ? <a href="http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a>	X		<p>Deux ZNIEFF de type 2 : « Massifs Orientaux des Bauges » et la « Zone fonctionnelle de la rivière Isère entre Cevins et Grenoble » ;</p> <p>Trois ZNIEFF de type 1 : « Ecosystème alluvial de l'Isère dans la vallée du Grésivaudan » ; « Hautes-Bauges » et « Versant sud-est des Hautes-Bauges »</p> <p>Tous les secteurs objets de l'évolution du PLU sont hors ZNIEFF de type 1.</p>
Un arrêté préfectoral de protection de biotope ? <a href="http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.data.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a>	X		APPB La Bialle et les Bassins Mollards (mentionné sur le site de l'Observatoire, mais a priori commune non concernée). Sans enjeux par rapport aux évolutions du PLU
Une ou des zones humides ayant fait l'objet d'une délimitation (inventaire départemental, communal, convention RAMSAR ...) soit par inventaire soit par expertise pédologique ?		X	Deux zones humides : « Cours de l'Isère, de la confluence avec l'Arly à la confluence avec l'Arc », « Marais des Blachères, des bassins et de Chantablo »

#### 4.3 Milieux naturels sensibles et biodiversité

<p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?</p> <p><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i></p>	Oui	Non	<p>Si oui, le(s)quel(s) ?</p> <p>Et quels sont les enjeux identifiés ?</p>
			<p>Sans enjeu vis-à-vis du projet d'évolution du PLU.</p>
<p>Un ou des cours d'eau identifiés en liste 1 ou 2 au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement ?</p> <p><a href="https://www.eaurmc.fr/">https://www.eaurmc.fr/</a></p> <p><a href="https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home.html">https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home.html</a></p> <p><a href="http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/index.html">http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/index.html</a></p>		<p>X</p>	<p>Sans enjeu vis-à-vis du projet d'évolution du PLU.</p>
<p>Complétez si nécessaire</p>			

Localisation des Natura 2000, zones humides et corridors SRADDET par rapport aux sites d'évolution du zonage





## Zonages Nature réglementaires

- Natura 2000 - directive habitats de Rhône-Alpes
- Natura 2000 - directive oiseaux

## Autres zonages Nature

### Trames vertes et bleues SRADET Avril 2020

Corridors écologiques surfaciques - SRADET Auvergne-Rhône-Alpes



Cours d'eau de la trame bleue régionale - SRADET Auvergne-Rhône-Alpes



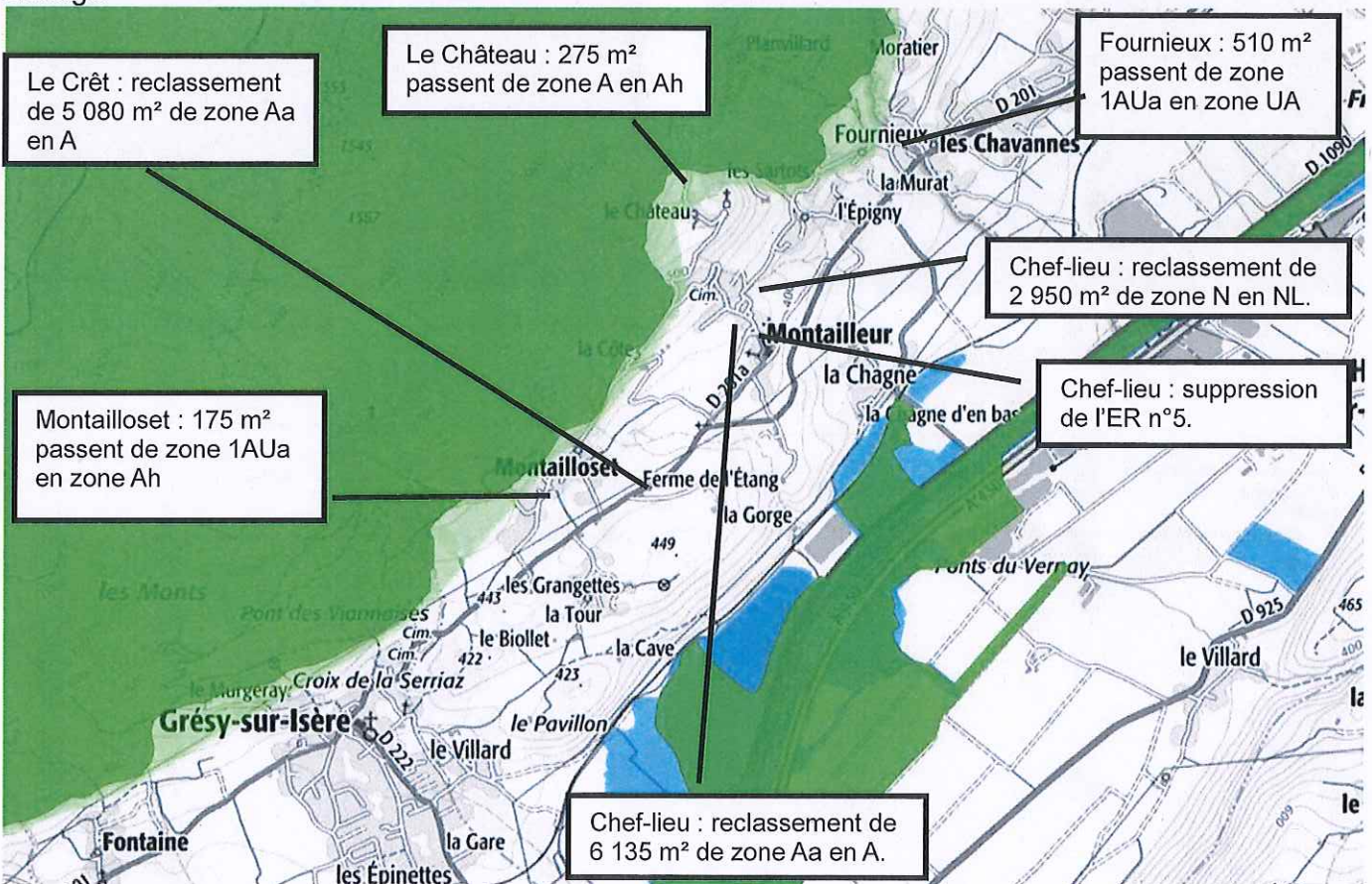
Lacs naturels et espaces surfaciques liés au cours d'eau - SRADET Auvergne-Rhône-Alpes



Zones humides régionales issues des inventaires départementaux - SRADET Auvergne-Rhône-Alpes



## Localisation des ZNIEFF et zones humides et frayères poissons par rapport au site d'évolution du zonage



### ZNIEFF et ZICO

- ZNIEFF de type 1 (zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique)
- ZNIEFF de type 2 (zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique)

### Inventaire des zones humides

- Zones humides du département de la Savoie

#### 4.4 Continuités écologiques

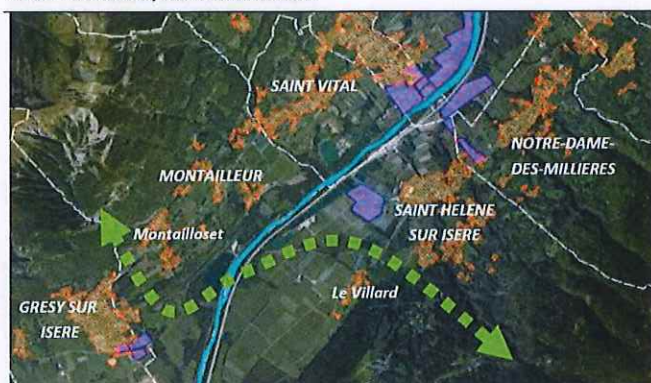
<p>Y a-t-il eu à l'échelle locale (communes voisines, intercommunalités, SCOT, PNR...) ou dans un document d'urbanisme antérieur des analyses portant sur les continuités écologiques ?</p>	Oui	Non	<p>Si oui, quel sont les enjeux identifiés sur votre commune ?</p> <p><b>Le SCOT identifie les coupures à conserver. Voir ci-dessous. Pas d'enjeu dans la présente modification.</b></p> <p><b>Précision au rapport de présentation du PLU : voir dans la notice.</b></p>
<p>Dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique, quels sont les éléments de la trame verte et bleue ?  <a href="http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.datara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a></p>	<p>Par exemple, mentionnez les réservoirs de biodiversité, corridors diffus ou les espaces perméables, corridors linéaires ou corridors thermophiles</p> <p><b>Corridor recensé par le SRADDET. Voir ci-dessus. Les fonctionnalités sont maintenues.</b></p>		

#### Extrait du SCOT Arlysère

##### I – 2 Détails des Corridors et coupures d'urbanisation

###### I.2.1 Corridors et continuités écologiques

###### I.2.1.b – Montailleur, Sainte Hélène sur Isère



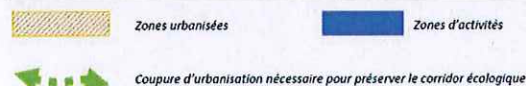
Cette importante continuité écologique nécessite simultanément deux coupures d'urbanisation :

- en rive droite de l'Isère sur la commune de Montailleur, entre le bourg de Grézy et le hameau de Montailloset
- en rive gauche entre le bourg de Sainte Hélène et le hameau du Villard

##### I – 2 Détails des Corridors et coupures d'urbanisation

###### I.2.1 Corridors et continuités écologiques

###### I.2.1.c – Ouest – Montailleur Bourg - Fournieux

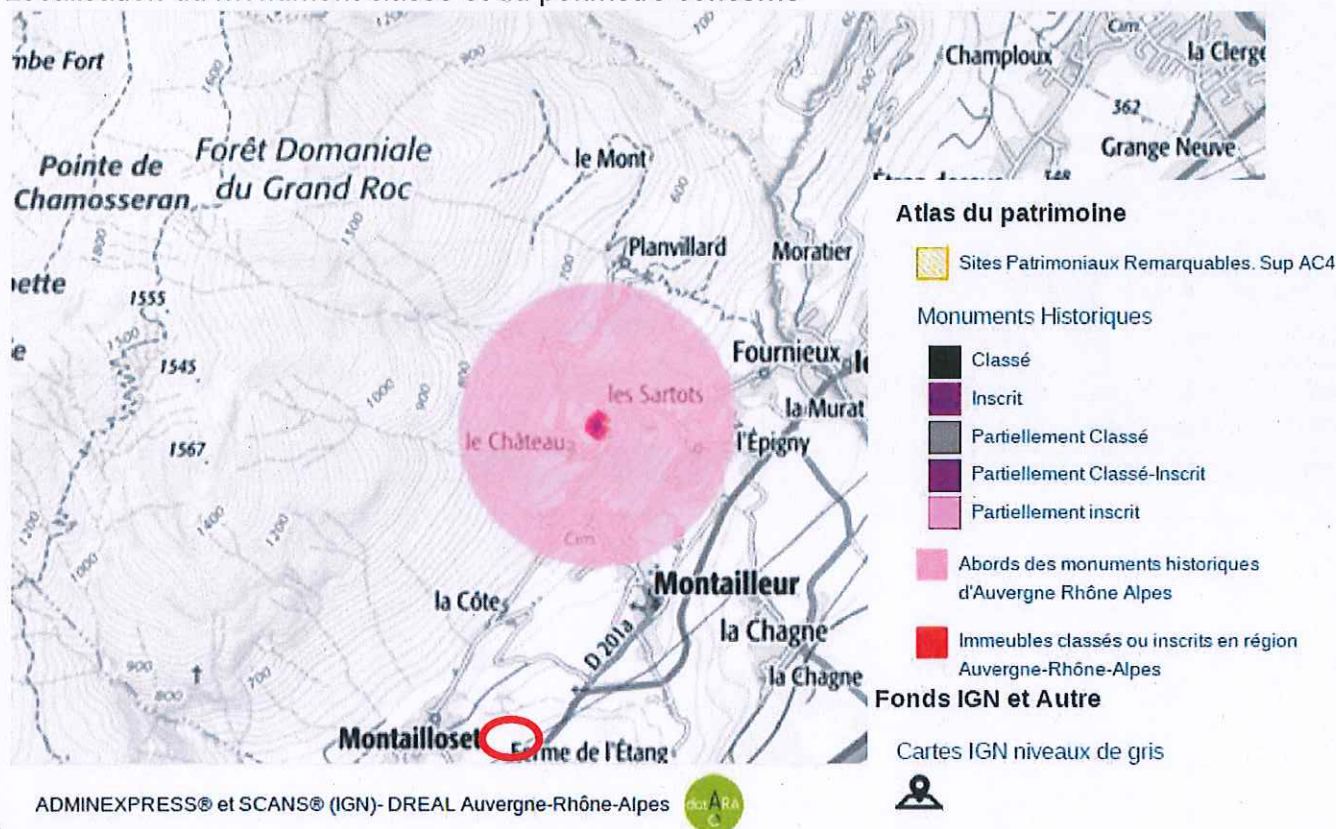


La partie ouest de cette continuité écologique concerne le territoire de la commune de Montailleur. La préservation de cette continuité nécessite la délimitation précise de deux coupures d'urbanisation :

- l'une sur la frange sud et ouest du hameau de Fournieux,
- l'autre au nord du bourg de Montailleur, entre le bourg et le hameau du Château

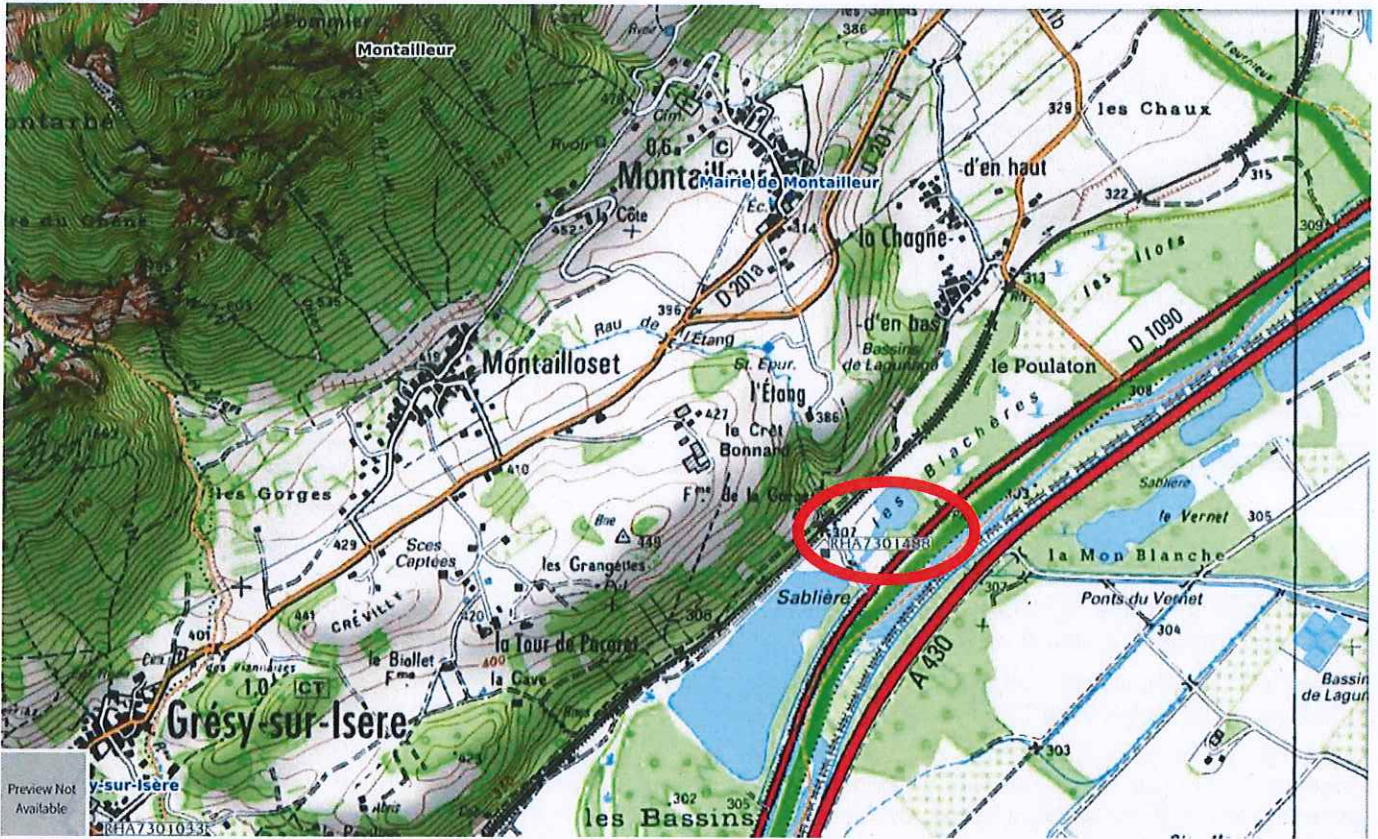
4.5 Paysage, patrimoine bâti			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ?  Et quels sont les enjeux identifiés ?
Site classé ou projet de site classé ? <a href="http://carto.data.ara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.data.ara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a>	X		Motte castrale inscrite aux Monuments Historiques <b>Sans enjeu vis-à-vis du projet d'évolution du PLU.</b>
Site inscrit ou projet de site inscrit ? <a href="http://carto.data.ara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map">http://carto.data.ara.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map</a>		X	
Site patrimonial remarquable (y compris anciennes ZPPAUP ou AVAP ou anciens secteurs sauvegardés) ?		X	
Éléments majeurs du patrimoine ? <a href="http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/">http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/</a>		X	<i>Exemple : monuments historiques et leurs périmètres de protection, sites archéologiques, patrimoine mondial</i>
Perspectives paysagères identifiées comme à préserver par un document de rang supérieur : SCoT, charte de parc, atlas de paysage... ?		X	
Complétez si nécessaire			

#### Localisation du monument classé et du périmètre concerné



4.6 Ressource en eau			
Captages			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Périmètre de protection immédiat, rapproché, éloigné d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?		X	
Autres captages prioritaires ?		X	
Usages : eau potable ; gestion des eaux usées et eaux pluviales			
Les ressources en eau sont-elles suffisantes sur le territoire pour assurer les besoins présents et futurs ?			Sans enjeu vis-à-vis du projet d'évolution du PLU.
Le système d'assainissement des eaux usées a-t-il une capacité suffisante pour répondre aux besoins présents et futurs du territoire ? <a href="http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/">http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/</a>			Sans enjeu vis-à-vis du projet d'évolution du PLU.
Des démarches sont-elles entreprises pour garantir la bonne gestion des eaux pluviales sur votre territoire?			Sans enjeu vis-à-vis du projet d'évolution du PLU.
Complétez si nécessaire			
4.7 Sols et sous-sol			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Sites et sols pollués ou potentiellement pollués : base de données BASOL ? <a href="http://basol.developpement-durable.gouv.fr/recherche.php">http://basol.developpement-durable.gouv.fr/recherche.php</a>		X	Aucun site BASOL sur la commune.
Anciens sites industriels et activités de services :base de données BASIAS ? <a href="http://basias.brgm.fr/donnees_liste.asp?DPT=63&amp;carte=">http://basias.brgm.fr/donnees_liste.asp?DPT=63&amp;carte=</a>		X	1 site BASIAS : dépôt d'ordures ménagères situé le long de la RD1090. Sans enjeu vis-à-vis du projet d'évolution du PLU.
Carrières et/ou projets de création ou d'extension de carrières ?		X	
Complétez si nécessaire			

Localisation du site BASIAS



Source : <http://www.georisques.gouv.fr/dossiers/basias/donnees/>

4.8 Risques et nuisances			
Question	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>			
Risques ou aléas naturels ?	X		Exemple : inondations, mouvement de terrain, avalanche, feu de forêts, industriels, technologiques, miniers, cavité... Commune couverte par un PIZ. Risque identifié mais urbanisation possible (cf. notice).
Plans de prévention des risques approuvés ou en cours d'élaboration ?		X	PPRI de l'Isère en Combe de Savoie Sans enjeu vis-à-vis du projet d'évolution du PLU.
Nuisances ?	X		Exemple : sonores, lumineuses, vibratoires, olfactives Sans enjeu vis-à-vis du projet d'évolution du PLU.
Plan d'exposition au bruit, plan de gêne sonore ou arrêtés préfectoraux relatifs au bruit des infrastructures ?		X	RD1090 classée axe bruyant catégorie 3. Sans enjeu vis-à-vis du projet d'évolution du PLU.
Complétez si nécessaire			



4.9 Air, énergie, climat			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Oui	Non	Si oui, le(s)quel(s) ?  Et quels sont les enjeux identifiés ?
Y a-t-il une desserte en transport collectif sur votre territoire		X	<i>Si oui, précisez : gare, réseau de transport en commun, etc...</i> <b>Transport ARLYSERE</b> <b>Sans enjeu vis-à-vis du projet d'évolution du PLU.</b>
Plan de protection de l'atmosphère (PPA) ?		X	
Enjeux spécifiques relevés par le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) ?		X	
Enjeux spécifiques relevés par le PCAET (ou projet de PCAET) ?		X	
Projet éolien ou de parc photovoltaïque ?		X	
Complétez si nécessaire			

## 5. Annexes (rappel)

Les annexes sont des éléments essentiels pour permettre à l'autorité environnementale de comprendre votre projet et d'évaluer les enjeux environnementaux qu'il constitue et/ou doit prendre en compte :

- pour les cas d'élaboration ou de révision générale : il est recommandé de transmettre, outre le projet de PADD, un projet de zonage permettant de visualiser les secteurs prioritaires pour l'urbanisation ;
- pour les procédures d'évolution partielle (révision allégée, mise en compatibilité DUP/DP, modification) : il est essentiel de fournir les documents initiaux et de préciser les éléments qui doivent évoluer (ex : plan de zonage avant/après ; règlement avant/après, OAP avant/après)

Coordonnées de la personne à contacter	Annexe 1 ci-jointe	X
Élaboration ou révision « générale » de PLU ou PLUi	Projet de PADD débattu par le Conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI	<input type="checkbox"/>
	Si le territoire est actuellement couvert par un document d'urbanisme, le règlement graphique (plan de zonage) de ce document en vigueur	<input type="checkbox"/>
	Une version du projet de règlement graphique en cours d'élaboration	<input type="checkbox"/>
Pour les révisions de PLU avec examen conjoint et les déclarations de projet modifiant un PLU	Le projet de dossier envisagé pour la réunion d'examen conjoint	<input type="checkbox"/>
Pour tous	Délibération prescrivant la procédure	<b>Non nécessaire selon le code de l'urbanisme</b>
Pour les procédures d'évolution	Projet de plan de zonage AVANT/APRÈS Projet de règlement AVANT/APRÈS Autres éléments cartographiques superposant zonages et enjeux (Natura 2000, risques, ...)	X Voir notice de la modification
Pour tous	Cartographie du PADD Autres (OAP, ...)	X

## 6. Signature du demandeur (personne publique responsable)

Date : 3/12/2021	NOM	PRENOM	
Lieu : MONTAILLEUX	SIGNATURE		
			
	M. le Maire Jean-Claude SIBUET-BECQUET		

## ANNEXE 1

## Contacts

Identification de la personne ressource, en charge du suivi du dossier  
Vous indiquerez ici les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrions joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.

Contact au service technique ou du bureau d'étude par exemple	Agence ROSSI Gabrielle MOLLIER 50 rue Suarez 73200 ALBERTVILLE 04 79 37 07 07 – <a href="mailto:urbanisme@agence-rossi.fr">urbanisme@agence-rossi.fr</a>
Coordonnées nécessaires pour vous joindre : adresse, téléphone, courriel	M. le Maire Mairie de Montaille 440 rue du Chef-lieu 73460 MONTAILLEUR Tel. : 04 79 31 44 56 Mail : <a href="mailto:mairie@montaille.fr">mairie@montaille.fr</a>